

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

DU ROYAUME DU LAOS

1 9 6 1

+++++

%/% DISTRICTS
 \$
\$ VILLAGES

FEUILLE de MENAGE
(ménages privés)

Modèle 1

PROVINCE _____ |

MUONG ou KONG _____ |

VILLE ou AGGLOMERATION _____

District de recensement _____ |

Tasseng _____ |

Ban _____ |

n° de construction | | |
 n° de ménage | | |
 Feuille n° _____ (sur _____ feuillés)

Le ménage privé est un groupe de personnes, parentes ou non, vivant dans un même logement ayant une certaine communauté d'existence: repas pris en commun, budget en totalité ou partiellement commun.

Une personne vivant seule d'une manière absolument indépendante constitue un ménage.

LES PERSONNES A INSCRIRE SUR CETTE FEUILLE sont toutes les personnes de la famille demeurant d'une manière habituelle dans le logement y compris celles qui sont temporairement absentes (absence ne devant pas dépasser 6 mois) au moment du recensement. Par exemple: personnes en voyage d'affaires ou d'agrément, les malades se trouvant à l'hôpital pour une période de courte durée, les personnes faisant une courte retraite (moins de 6 mois) dans les pagodes; le personnel navigant des transports fluviaux et aériens.

Doivent également être inscrits :

- Les domestiques, apprentis et salariés logés dans le logement
- Les pensionnaires n'habitant pas de pièces indépendantes
- Les personnes de passage (amis, parents, visiteurs) qui couchent dans le logement au moment du recensement.

LES PERSONNES A NE PAS INSCRIRE SONT LES SUIVANTES :

- Les militaires se trouvant dans les camps et ne demeurant pas avec leur famille
- Les élèves et étudiants internes des Lycées et Collèges
- Les membres du ménage se trouvant à l'hôpital, ou faisant une retraite prolongée dans une pagode (absence de plus de 6 mois).

Ces personnes DOIVENT ETRE INSCRITES SUR LA FEUILLE COLLECTIVE relative à l'établissement dans lequel elles se trouvent.

Dans le cas où plusieurs ménages privés occupent un même logement - LOGEMENT COLLECTIF - on remplira autant de feuilles que de ménages, mais la partie relative à l'habitation ne sera remplie que pour le premier ménage recensé.

N° d'ordre	N O M	Lien de parenté avec le Chef de ménage	SEXE		AGE		Lieu de NAISSANCE	Arrivée dans la ville	PRE-SENCE	Lieu de séjour ou de domicile	Groupe ethnique ou nationalité	Personnes de 6 ans et plus	
			H	F	Années	Mois						Aptitude de lire et d'écrire	Degré d'instruction
	Inscrire les noms des personnes dans l'ordre suivant (une ligne par personne) - Chef du ménage - Épouse - Enfants non mariés en commençant par le plus âgé - Enfants mariés suivis chacun de son conjoint et de ses enfants - Personnes parentés (ascendants, oncles, tantes, neveux, cousins, etc.) suivis chacun éventuellement de son conjoint et de ses enfants - Autres personnes (amis, pensionnaires, domestiques) suivis elles aussi éventuellement du conjoint et des enfants.	Inscrire par exemple: époux, fils ou fille père, mère frère, oncle neveu, cousin, ami pensionnaire, domestique etc...	Encercler 1 pour les hommes 2 pour les femmes	Inscrire l'âge en ANNEES mais pour les enfants n'ayant pas atteint leur premier anniversaire de naissance inscrire l'âge en MOIS	Pour les personnes nées au Laos indiquer la PROVINCE Pour les autres le pays exemple : - Vientiane - Sayaboury - Vietnam - Chine etc...	Inscrire N pour les personnes qui sont nées P pour les personnes nées de mères présentes A pour les absents temporaires	Pour les personnes domiciliées absentes (marquées à colonne 8) inscrire l'adresse au lieu de séjour Pour les personnes de passage inscrire l'adresse du domicile. Donner le maximum de précision (ban, tasseng, province, nom du chef de ménage au logement de séjour ou de domicile) ex: B. Bo Noi, T. Muong Ay, Lpbbang, chez Thao Keomany	Inscrire par ex: Thai Lao Thai Neua Lu Yanne Bo Souei Sianois Vietnamiens Chinois etc...	Aptitude de lire et d'écrire 1 2 pour NON	Degré d'instruction Quelle est l'année de classe terminée dans l'enseignement le plus élevé? ex: Primaire 2e Secondaire 4e			

A - PERSONNES DOMICILIEES DANS LE LOGEMENT

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
1	Chef de ménage	1	2							1	2
2			1	2						1	2
3			1	2						1	2
4			1	2						1	2
5			1	2						1	2
6			1	2						1	2
7			1	2						1	2
8			1	2						1	2
9			1	2						1	2
10			1	2						1	2
11			1	2						1	2
12			1	2						1	2

B - PERSONNES DE PASSAGE DOMICILIEES AILLEURS MAIS AYANT PASSE LA NUIT DU RECENSEMENT DANS LE LOGEMENT

1			1	2							
2			1	2							
3			1	2							
4			1	2							

adresse de la construction

quartier _____

QUESTIONNAIRE SUR L'HABITATION DES MENAGES PRIVES

(logements occupés seulement)

A- Le logement occupé par le ménage est :

- Un logement privé (occupé uniquement par le ménage).....1
- Un logement collectif(commun à plusieurs ménages)abritant...ménages

ménage n° _____ comprenant _____ personnes
 n° _____ d° _____ d°
 n° _____ d° _____ d°
 total _____ personnes

B Renseignements sur le bâtiment où se trouve le logement

1-nature de la construction	2-Destination du bâtiment	3- Type de bâtiment
Dur(pierres,briques,ciment) 1	le bâtiment,ou la-partie de bâtiment,occupé par le ménage,a-t-il été construit pour être habitée ?	Bâtiment détaché (libre de toutes parts).. 1
Semi-dur(torchis éternit)..2		Bâtiment non détaché (accolé à d'autres bâtiments)..... 2
-bois 3		Inmeuble 3
-pailleboite 4		Autres Types 4
-flottant 5		oui 1 non 2

C- Renseignement sur le logement

1-Nombre de pièces	2- Modalités de jouissance	3 Propriétaire	4 Loyer
Exclusivement à l'usage d'habitation _____	occupé par le propriétaire 1	Est-ce	Pour les logements loués ou concédés du loyer : _____ kips par mois non compris l'eau et l'électricité
À la fois à l'habitation et à des fins commerciales _____	Loué 2	-Un particulier 1	
Total..... _____	Concédé par l'employeur 3	-Une société 2	
	Prêté par un parent, un ami 4	-l'Etat ou une collectivité publique 3	
	Pas de renseignements 5	-Autre 4	
		-Pas de renseignement 5	

5 Alimentation en eau	6 Electricité	8 Cuisson des aliments
Poste d'eau courante à l'intérieur du logement ...1	Electricité { oui 1 dans le logement { non 2	a) Installation pour la cuisson
-à l'intérieur du bâtiment ...2		oui 1
à l'extérieur et à moins de 100m. { privé3 collectif...4	7 Lieux d'aisance	non 2
		b) Source d'énergie utilisée :
à plus de 100m.5	Installation dans le logement 1	gaz butane et/ou électricité 1
Pas de poste d'eau courante	Installation hors du logement 2	bois et/ou charbon de bois 2
Puits6	Pas d'installation 3	pétrole et/ou autres combustibles 2
Rivière7		
Source8		
Autres9		